

# **COMPTE RENDU DE LA 22<sup>ème</sup> REUNION DE LA COMMISSION MIXTE MALI-PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS**

La vingt deuxième réunion de la Commission mixte Mali/Partenaires Techniques et Financiers s'est tenue le lundi 20 novembre à 15 heures, dans la salle de réunion de la Direction Générale de la Dette Publique, sous la présidence de Monsieur Abou-Bakar TRAORE, Ministre de l'Economie et des Finances, la 22<sup>ème</sup> réunion de la Commission - mixte Mali / Partenaires Techniques et Financiers.

L'ordre du jour portait sur :

- 1) Compte rendu de la 21<sup>ème</sup> réunion de la Commission mixte ;
- 2) Première Revue du CSLP ;
- 3) Plan d'action national pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris ;
- 4) Dossier CSLP II ;
- 5) Dossier PAGAM-GFP ;
- 6) Divers.

1. Le président de séance, après avoir remercié les participants d'avoir répondu massivement à la convocation de la réunion, a rappelé l'importance des différentes questions portées à l'ordre du jour. Il a ensuite donné la parole à l'Ambassadeur de Belgique, Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).
2. Au nom des PTF, l'Ambassadeur de Belgique a remercié les autorités du Mali pour la qualité de l'organisation de cette rencontre et a présenté les félicitations de l'ensemble des PTF pour l'envoi en temps suffisant de l'invitation et des notes techniques annexées.
3. Il a ensuite indiqué que les PTF souhaitent que le compte rendu soit mis à leur disposition dans un délai de deux semaines.
4. L'Ambassadeur de Belgique a également posé la question de la périodicité des réunions de la Commission Mixte. Il a suggéré la tenue de 3 réunions par an.
5. Par ailleurs, l'Ambassadeur de Belgique s'est ensuite déclaré très satisfait de la tenue en juin dernier de la première Revue conjointe du CSLP qui a impliqué l'ensemble des acteurs.
6. Il a ensuite noté que les résultats de l'enquête sur les indicateurs de la Déclaration de Paris ont été envoyés à l'OCDE, ce qui représente un point positif dans le processus d'harmonisation et d'alignement de l'aide.
7. Il a indiqué que les documents relatifs au CSLP II comporte de nettes améliorations par rapport à ceux relatifs au CSLP I avec notamment la présence d'annexes très intéressantes, notamment, le cadre logique et le plan d'actions prioritaires.

8. Enfin, l'Ambassadeur de Belgique a mis en avant les défis à venir à savoir l'élaboration du plan d'action relatif à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, la mise en œuvre du PAGAM-GFP et l'approfondissement des liens entre le CDMT global, les CDMT sectoriels et le Budget de l'Etat.
9. Après avoir remercié l'Ambassadeur de Belgique pour sa déclaration, le Président de séance propose d'entamer l'ordre du jour de la réunion.

### **1) Compte rendu de la 21<sup>ème</sup> réunion de la Commission Mixte**

10. Le Coordonnateur de la Cellule CSLP a présenté le Compte Rendu de la 21<sup>ème</sup> réunion de la Commission Mixte qui s'est tenue le 07 avril 2006.
11. Suite à cette présentation, les commentaires suivants ont été faits :
12. Le Représentant de la Banque Mondiale a souhaité qu'au point 3, il soit précisé que le PEFA est une initiative du Gouvernement et de l'ensemble des PTF et non pas seulement de la Banque Mondiale.
13. La Représentante de l'Ambassade de Suède a souhaité recevoir des précisions sur la production du rapport 2005 de la mise en œuvre du CSLP I. Il lui a été indiqué que ce rapport est en cours de finalisation et sera rapidement rendu disponible.
14. Madame l'Ambassadeur du Canada a indiqué que son pays fera parvenir une note portant sur quelques remarques de forme et des coquilles au niveau du compte rendu. Par ailleurs, elle a exprimé le souhait qu'à l'avenir les comptes rendus incluent un relevé des décisions. Elle a souligné l'insuffisance de la prise en compte du genre dans la version actuelle du CSLP II et souhaité que l'on trouve les voies et moyens pour une meilleure intégration du genre.

### **2) Première Revue du CSLP**

15. Le Coordonnateur de la Cellule CSLP a rappelé les recommandations faites à l'issue de la Revue tenue les 8 et 9 juin 2006 et a montré qu'elles avaient été pleinement prises en compte dans le cadre de la définition du CSLP II.
16. L'Ambassadeur des Pays Bas en tant que chef de file des PTF pour le CSLP a, au nom de tous les PTF, exprimé sa satisfaction par rapport aux recommandations faites à l'issue de la Revue et a indiqué l'accord des PTF avec les résultats de cette Revue.
17. Le Coordonnateur de la Cellule CSLP a souhaité que les PTF inscrivent de plus en plus leurs appuis dans le cadre du Budget par le biais de l'Appui Budgétaire. Des conditionnalités liées à ces Appuis Budgétaires sont définies et une de ces conditionnalités est l'évaluation positive de la mise en œuvre du CSLP. Il convient donc de s'accorder sur les critères d'appréciation de cette évaluation.

18. En conséquence, les termes de Références pour la mise en place d'un cadre d'évaluation conjointe ont été définis conjointement par les Pays Bas, chef de file des PTF en matière de CSLP et la Cellule CSLP.
19. Il convient que la Commission Mixte mette en place un groupe de travail conformément aux TDR pour mieux avancer dans la définition des critères d'appréciation. Ce travail doit être réalisé avant la prochaine réunion de la Commission Mixte au 1<sup>er</sup> trimestre 2007, afin que celle-ci statue sur les propositions du groupe de travail.
20. En conclusion de ce point, l'ensemble des participants de la 22<sup>ème</sup> Réunion de la Commission Mixte a, par acclamation, conclu à l'appréciation positive de cette première Revue du CSLP.

### **3) Plan d'action national pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris**

21. Cette question a été présentée conjointement par Monsieur Modibo Makalou, Coordonnateur de la Mission de Développement et de Coopération à la Présidence de la République et Monsieur Oumar Sidi Al Moctar, conseiller au MEF.
22. Après une présentation du contexte dans lequel la Déclaration de Paris se situe, il a été précisé que le Mali a adressé les résultats maliens de l'enquête sur les indicateurs de la Déclaration de Paris à l'OCDE. Les résultats de cette enquête, qui concernent 48 pays, devraient être publiés à la fin de l'année.
23. Ensuite il a été présenté les éléments du plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Un tableau synoptique de ce plan d'action était, joint à l'invitation de la présente réunion. Il convient de noter que ce plan d'action est organisé autour des 5 axes de la Déclaration de Paris.
24. Suite à cette présentation, l'Ambassadeur de France a rappelé l'importance des principes de confiance et de responsabilité. Il a considéré que créer un secrétariat commun serait une bonne idée car il faciliterait une évaluation commune au titre de la responsabilité mutuelle. Ensuite, il a indiqué son accord sur les propositions faites dans le tableau synoptique qui constituent une bonne base pour la définition du plan d'action. Enfin, il a insisté sur le fait que le processus de la Déclaration de Paris doit être considéré comme quelque chose de très pratique et de très opérationnel.
25. Le Ministre de l'Économie et des Finances a conclu ce point de l'ordre du jour en souhaitant que le secrétariat conjoint Gouvernement-PTF soit rapidement mis en place afin d'aboutir dans les meilleurs délais à la finalisation du plan d'action de mise en œuvre de la Déclaration de Paris et d'en assurer le suivi.

### **4) Dossier CSLP II**

26. Le Coordonnateur de la Cellule CSLP a rappelé les conclusions de l'atelier sur le CSLP II organisé les 11, 12 et 13 septembre 2006 et a montré comment

celles-ci ont été pleinement prises en compte dans le cadre de la finalisation du document CSLP II.

27. Il a indiqué qu'il convient maintenant de finaliser le plan d'action décennal pour l'atteinte des OMD, de finaliser le plan de financement du CSLP II, de prendre en compte les enquêtes en cours dans le document CSLP II, de finaliser la définition du nouveau dispositif institutionnel et les indicateurs de suivi et, enfin de définir un plan de communication.
28. En terme de calendrier, le Coordonnateur de la Cellule CSLP a précisé qu'après la prise en compte des dernières observations, le document CSLP II sera présenté fin novembre – début décembre à l'approbation du Conseil des Ministres avant de passer devant l'Assemblée nationale en même temps que le Budget 2007.
29. Madame l'Ambassadeur du Canada a réitéré une préoccupation majeure à savoir l'insuffisance de la prise en compte de l'aspect Genre dans le document CSLP II.
30. Réagissant à cela, le Ministre de l'Agriculture a proposé que soit commise une expertise Court Terme afin de voir comment mieux intégrer cette question du Genre et la mettre mieux en valeur dans le document CSLP II. Le Ministre de l'Economie et des Finances a rassuré Madame l'Ambassadeur sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un problème de manque de volonté politique, mais simplement d'une question de forme à améliorer.
31. L'Ambassadeur des Pays Bas en tant que Chef de file des PTF pour les questions CSLP a adressé ses félicitations au gouvernement pour les résultats du travail accompli. Il a rappelé les recommandations des PTF exprimées lors de l'atelier du 11-13 septembre 2006 et a constaté avec satisfaction que celles-ci ont été largement prises en compte dans la dernière version du document CSLP II. Enfin, il s'est déclaré satisfait de la réaction de la partie malienne concernant la prise en compte de la préoccupation du Canada.
32. Le Représentant du Système des Nations Unies a exprimé sa satisfaction de voir la volonté du Mali de définir le plan décennal pour l'atteinte des OMD. Il a informé la Commission qu'en matière de processus OMD le Mali est un cas d'école que nous devons consolider.
33. Concernant le dispositif institutionnel du processus CSLP, l'Ambassadeur de Belgique a fait une déclaration au nom de l'ensemble des PTF.
34. Il est souhaité que le dispositif soit revu et donc qu'il soit procédé à une relecture du décret 175 du 12 avril 2001. Il conviendrait notamment que les 13 groupes thématiques existants soient concentrés en 4 groupes conjoints qui reprendraient chacun les thèmes d'un des axes du CSLP II. Ces quatre groupes auraient pour fonction de piloter les revues des programmes sectoriels et du CSLP et d'alimenter le dialogue politique entre le Gouvernement et les PTF
35. Réagissant à cette déclaration, le Coordonnateur de la Cellule CSLP a précisé qu'une réunion avait été organisée le vendredi 18 novembre entre la Troïka des PTF et la Cellule CSLP afin de discuter de cette question et que tous les participants se sont effectivement accordés sur la nécessité de rendre plus opérationnel le dispositif en remplaçant les 13 thématiques par 4 groupes et en supprimant le Comité Technique National. Un nouveau décret est en cours de

préparation mais nécessitera qu'un tour de table soit fait avec les PTF et les autres acteurs avant que ce projet de décret soit finalisé pour la fin de l'année.

36. L'Ambassadeur de Belgique a souhaité savoir quel dispositif était prévu au cas où les objectifs ambitieux du CSLP II (7% de croissance moyenne, 17% de taux de pression fiscale dès 2008) n'étaient pas atteints.
37. Le Coordonnateur de la Cellule CSLP a précisé à cet égard qu'il existait en fait 2 autres scénarii : un scénario tendanciel qui considère un taux de croissance moyen similaire à celui connu au cours du CSLP I et un scénario intermédiaire qui considère un taux de croissance moyen de 7% mais un taux de pression fiscale de 17% atteint simplement à l'issue de la période soit 2011.
38. Enfin, l'Ambassadeur de Belgique a souhaité que les objectifs de la Déclaration de Paris soient annexés au document CSLP II.

### 5) Dossier PAGAM-GFP

39. En premier lieu, le Ministre de l'Economie et des Finances a présenté à l'assemblée, Monsieur Fangatigui Doumbia, Coordonnateur de la Cellule de Coordination du PAGAM-GFP (CARFIP) qui a été nommé le 18 octobre 2006. Il a ensuite demandé à Madame Sidibé Zamilatou Cissé, Conseiller Technique au MEF de présenter l'état de mise en œuvre de ce dossier.
40. Elle a été indiqué en premier lieu que la mise en place du dispositif institutionnel est achevée puisque que le comité technique a été institué le 9 août 2006 et a déjà tenu une première réunion. Une deuxième réunion est prévue le 29 novembre 2006. De plus, le Secrétariat Technique du Programme est assuré par la CARFIP
41. La mise en place des financements extérieurs connaît des difficultés, mais certaines activités ont pu malgré tout être mises en œuvre :
  - L'audit institutionnel du MEF pour lequel un atelier de restitution est prévu mi décembre et qui sera suivi par l'élaboration de nouveaux textes
  - La réorganisation de la Direction Nationale du Budget qui est devenue la Direction Générale du Budget
  - La relecture du Code des Marchés Publics qui est en cours
  - Le renforcement des structures de contrôle
  - L'amélioration de la gestion comptable du Trésor avec la mise en place de l'application TABOR
  - L'interconnexion des systèmes informatiques des services des impôts et des douanes, qui est effective
  - L'opérationnalisation du centre de formation du MEF
42. L'interconnexion de la chaîne de la dépense, qui représente une activité importante du programme affiche déjà un retard.

43. Concernant l'exercice PEFA, il a été rappelé qu'il s'agit d'un exercice d'évaluation du système des finances publiques sur la base de 31 indicateurs qui concernent l'ensemble du cycle budgétaire.
44. Cet exercice a démarré depuis le 16 septembre et l'équipe de consultants mandatée vient de remettre son aide mémoire. Une séance de restitution réunissant, notamment, tous les PTF est prévue le 21 novembre 2006.
45. Au vu des premières conclusions, il ressort que le Mali est classé dans la moyenne des pays qui ont fait l'objet de cette évaluation. Le Mali a obtenu des notes supérieures à la moyenne sur les aspects relatifs à la préparation budgétaire, mais en revanche a obtenu des notes inférieures à la moyenne sur les aspects relatifs à l'exécution et au suivi budgétaire, cela en raison notamment du retard pris dans l'interconnexion de la chaîne de la dépense déjà évoquée.
46. Suite à cette présentation, les commentaires ont été les suivants :
  - Il a été noté que les préalables sont maintenant remplis pour une bonne exécution du PAGAM-GFP.
  - En ce qui concerne, la question du financement extérieur, il conviendra que les PTF et la partie malienne se réunissent, en comité restreint, dans les meilleurs délais pour voir notamment ce qui peut être pris en charge dans le cadre des appuis budgétaires au titre de l'année 2007 afin que le gouvernement en tienne compte au niveau du Budget 2007.

## 6) Divers

### Déclaration du Ministre des Affaires Etrangères à propos des négociations entre l'UE et les pays de la CEDEAO sur les Accords de Partenariat Economique (APE).

47. Le Ministre des Affaires Etrangères a souhaité faire un point sur l'état des négociations relatives aux APE.
48. Il est prévu 3 phases de négociation, qui ont démarré en septembre 2004 et qui doivent s'achever en septembre 2007.
49. A l'heure actuelle, les négociations en cours butent essentiellement sur les problèmes suivants :
  - La question relative à la concurrence et à l'investissement qui, n'étant pas prise en compte dans le cadre de l'OMC, ne devrait pas être considérée au niveau des APE.
  - La question centrale de la prise en charge des coûts d'ajustement de la mise en place des APE
  - La question du financement de l'appui pour le renforcement des capacités qui permettra aux pays de s'améliorer notamment en terme de compétitivité.
50. Ces difficultés entraînent un retard considérable dans les négociations. C'est ainsi que la 2<sup>ème</sup> phase de négociation qui devait initialement démarrer en

septembre 2005 ne commence que maintenant. En conséquence, les APE ne pourront être conclus à la date prévue.

### **5<sup>ème</sup> revue du FMI**

51. Le Ministre de l'Economie et des Finances a informé l'assemblée des conclusions de la 5<sup>ème</sup> et avant dernière revue du programme FRPC conclue entre le FMI et le Mali, FRPC qui s'achève en mai 2007.
52. Cette revue a permis de constater que les critères quantitatifs à fin mars ont été respectés et des avancées positives ont été réalisées au cours des discussions portant sur la question des réformes structurelles notamment au niveau de la caisse de retraite, sur la privatisation de la filière coton et les problèmes de trésorerie de la CMDT et la situation de la BHM.

### **Coopération Mali – Banque Mondiale**

53. Le « Country Economic Memorandum » a été largement diffusé.
54. Le Gouvernement va réagir dans les meilleurs délais sur le projet d'appui de la Banque Mondiale pour les 3 prochaines années. Ce projet sera ensuite soumis en décembre 2006 à l'évaluation du Comité Régional de la Banque Mondiale.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a pris fin à 17h30

## **Relevé des décisions et des conclusions**

### **Décisions**

1. Préparer conjointement le compte rendu de la réunion et le rendre disponible dans les 15 jours suivant la réunion
2. Ramener la périodicité de tenue de la Commission de 3 mois à 4 mois soit trois réunions par an
3. Annexer les Objectifs de la Déclaration de Paris au document CSLP II
4. Préparer conjointement un document cadre d'évaluation de la revue du CSLP avant la fin du premier trimestre 2007
5. Mettre en place un secrétariat conjoint Gouvernement –PTF pour préparer le plan d'action de mise en œuvre de la Déclaration de Paris et en assurer le suivi
6. Assurer la relecture du décret n°175 du 12 avril 2001 sur les mécanismes institutionnels du CSLP
7. Transformer les quatre groupes thématiques CSLP en groupes conjoints pour piloter les revues des programmes sectoriels et du CSLP et alimenter le dialogue politique entre le Gouvernement et les PTF
8. Approfondir l'analyse sur le genre dans le document CSLP II
9. Organiser une réunion restreinte autour des problèmes de mise en œuvre et de financement du PAGAM-GFP
10. Finaliser le document CSLP II

### **Conclusions**

1. La Commission Mixte se réjouit de la bonne qualité du document CSLP II et salue la disponibilité d'un plan d'action prioritaire annexé au document
2. Les PTF apprécient les propositions faites par le Gouvernement pour la préparation d'un plan d'action de mise en œuvre de la Déclaration de Paris
3. La Commission Mixte conclut au caractère positif de la 1<sup>ère</sup> Revue du CSLP

Bamako le 29 novembre 2006

**Liste de présence de la 22<sup>ème</sup> Commission Mixte Mali**  
**/PTF réunie le 20 novembre 2006**

NOMS ET PRENOMS	STRUCTURES	CONTACTS
RIGOULOU Jean Pierre	BAD	222-29-25
VAVASSEUR Jean François	AFD	221-28-42
REVEYRAND DE MENTHON Michel	FRANCE	
PETILLON Yves	CANADA	221-22-36
ROY Isabelle	CANADA	221-22-36
BRIHEMA Harry	PAYS-BAS	221-56-11
Dr. SELIUAMU Reinhard	ALLEMAGNE	222-32-99
BYLL CATARIA Joseph	PNUD	222-01-81
TRANQUILLI Franco	COMMISSION EUROPEENNE	222-11-03
DIAWARA Allassane	BANQUE MONDIALE	270-22-00
WANE Abdoul Aziz	FMI	222-64-65
KONATE Abdoulaye	BANQUE MONDIALE	270-22-00
VIGNACQ Lionel	Ambassade de France/SCAC	221-31-41
AUPICON Delphine	DCE MALI	222-23-56
NEWTON Alex	Directeur USAID	222-45-42
SANKARE Nouhoum	Coopération Canadienne	221-02-38
WASALANDER Jacob	Amb. Pays-Bas- Chef de Service Coopération	
ROCHETTE Ludo	Ambassade de BELGIQUE	221-96-22
BARRY Djibrima	PNUD	221-01-81
VIRIEU Jean Christophe	DCE	222-23-56
VIRCHAUX Jean Luc	Coopération SUISSE	221-32-05
BENGTSSON Camilla	Ambassade de SUEDE	223-36-17
DYNOODT Ronay	Att. Coopération Ambassade BELGIQUE	
TRAORE Abou-Bakar	MEF	
OUANE Moctar	MAECI	
TRAORE Seydou	MA	
THIAM Ousmane	MIPME	
TANGARA Djibril	MDS SPA	
BAH N'Diaye	MAT	
TRAORE André	SG/MMEE	
TRAORE Maharafa	SG/MFE	
KOURESSY M. Almamy	SG/MAT	
TOGO Bertélémy	SG/MEN	
DIARRA Sékouba	Coordonnateur CSLP	223.86.37 / 674.34.62
BALLO Boubacar	CT/MAE	222-37-44/ 64715-83
DOUMBIA Saliha	MEFP	222-68-35/ 675-04-24
CISSE Bouréma	CM/MEP	645-72-38/

		222-69-19
HAIDARA Chirfi Moulaye	CT/MATCL	603-22-47
BA Allassane	CSLP/MEF	669-06-06
SIDIBE Ahamadou Houna	CSLP/MEF	696-26-30
TREVOUX Marc	CSLP/MEF	520-04-88
WERBROUCK Antoine	CSLP/MEF	918-03-35
DICKO Hamaciré	DCI/MAECI	628-52-00
KONE Ousmane	MS	678-09-34
NAFOGOU Boubacar	CT/MAT	647/61-97
FANE A Koulou	CT/MDSSPA	647-36-63
De MIRAS Jean Louis	CT/MEF	674-75-27
SECK Sidi	CT/MEF	611-24-37
SYLLA BARRY Awa	CAB/MEF	
El Haki KEITA Mohamed	CT/MEF	641-19-54
TRAORE N'Golo	DNACF/DNCF	642-63-63
COULIBALY Seyni	CMECO/MEF	641-68-41
KEBE Youssouf G.	MEF	
COULIBALY Adama	CT/MA	676-78-91
DIALLO Mamadou Lamine	MPIPME/PASC	674-18-19
SIDIBE Satigui	Marchés Publics	645-00-57
GEYER-ALLELY Elaine	CENTRE CARTER	674-40-37
SIDIBE Abdoulaye	CM/MEF	679-19-20
DOUMBIA Yacouba	CSLP	676-18-37
Mme DOUCOURE D SYLLA	MEF	222-58-58
TOURE Abdoulaye	DGB/MEF	222-08-33
SAMAKE Ousmane	Chef UDHD/CSLP	679-43-07
DOLO Modibo	DG/DNPD/MPAT	674-62-63
TANGARA Sékou	CPS/MMEE	223-87-23
WALBANI Boubacar S.	DGDP/MEF	223-92-86
TOURE Aboubacar Alhousseini	DNTCP/MEF	223-12-18
SIDIBE Zamilatou Cisse	CT/MEF	222-57-26
SIDI ALMOCTAR Oumar	CT/MEF	222-57-26
MAKALOU Modibo	COAD/MDC/PR	222-75-15
DOUMBIA Fangatigui	CARFIP	633-66-08
TOURE Bounafou	CARFIP	222-58-58
AUREILLE Yves	AT/CSLP	520-02-76
MAGASSA Mamadou	CSLP	674-18-03
BONOU Raphaël	AT/CSLP	510-66-99
OUATTARA Marcel	AT/CSLP	508-31-88
BERTHE Mariétou MAKALOU	CT/MFPRERI	673-34-99
SANOGO Siaka	DNPD/MPAT	642-56-37
MARTIN DAIHIFOU Alice	PAM	640-48-65